

Prix MAIF pour la sculpture

Appel à candidatures

16 novembre 2020 – 22 janvier 2021

Le Prix MAIF pour la sculpture invite les artistes à explorer les technologies innovantes pour les mettre au service de leur projet artistique.

La dotation du Prix MAIF pour la sculpture prend la forme d'un accompagnement complet de l'artiste lauréat, lui permettant de développer son projet et de produire une sculpture, grâce aux technologies innovantes, dans le cadre d'une enveloppe de 40 000 € maximum.

L'artiste candidat est invité à s'approprier les technologies innovantes en tant qu'outils au service de sa création. L'objectif étant de voir ce que l'art fait à l'innovation plutôt que ce que l'art fait de l'innovation. L'aspect technologique pourra intervenir lors de l'étape de la conception et/ou lors de la réalisation technique. Tout en maintenant la place centrale de l'artiste dans le processus de création, ces technologies pourront être mises à profit grâce à des professionnels du secteur qui partageront leur expertise pour accompagner l'artiste.

Tous les matériaux restent possibles : bois, pierre, métaux, bronze, céramique, verre, résines, matières organiques...

La sculpture sera produite en deux exemplaires : l'un reviendra à l'artiste, l'autre rejoindra la collection de la MAIF.

Incontournables, les nouveaux outils technologiques sont des moyens de conception et de production dont les artistes se sont emparés pour leurs travaux dans des domaines aussi différents que l'intelligence artificielle, la modélisation et impression 3D, la robotique... Ces outils sont aujourd'hui mis au service de la création contemporaine mais représentent un investissement important et des savoir-faire spécifiques et complexes.

Faisant écho aux évolutions sociétales et aux processus actuels de recherche et de production artistique, le Prix MAIF pour la sculpture réaffirme son soutien aux artistes, leur donnant les moyens financiers, humains et technologiques de produire une œuvre clé pour leur carrière.

POUR DÉPOSER SA CANDIDATURE :

1 - Une pré-inscription en ligne via un [formulaire à compléter et disponible ici](#)

2 - La constitution d'un dossier de candidature : détails du contenu et règlement du Prix [à télécharger ici](#)

Plus d'informations sur www.maif.fr/prix-sculpture et sur la page Facebook du Prix MAIF pour la sculpture